

UN WEEK-END À LA RUE SOUS LE SOLEIL



BILAN DE MANDAT

Dans ce numéro, à retrouver
page 7-12

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre 2025
à l'Arzhel

RÉUNION PUBLIQUE

Le 16 septembre 2025 à 19h
à l'Arzhel



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel
Téléphone : 02 99 62 71 58
Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr
Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h
> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

Sommaire

- Page 3 Vie municipale
- Page 5 Urbanisme
- Page 6 Cadre de vie
- Page 7 Bilan de mandat en images
- Page 13 Enfance et jeunesse
- Page 14 Vie quotidienne
- Page 15 Culture et événementiel
- Page 16 Portrait d'un professionnel
- Page 17 Vie associative
- Page 18 Tribune libre

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint-Armel)



Instagram :
[@saintarmel35](https://www.instagram.com/saintarmel35)

Prochain numéro :

Septembre 2025

Date limite du dépôt des articles :

5 août 2025

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Emma CHABOT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Arnaud Vallée, Freepik

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34
- **Cabinet au 3 ter rue de la Mairie**
- Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- Kinésithérapeutes** : Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63
- Orthophoniste** : Laura Chanu- 06 16 43 19 65
- Ergothérapeute** : Manon Veron - 07 60 00 18 45
- **Ostéopathes (chemin de la Ry)** : William Besnard et Paul Guegan 07 89 22 64 88
- **Psychopraticien et hypnothérapeute (11 place de l'Église)** : Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h30 - 02 99 62 93 88
- **Accueil des P'tits pré ados (Passerelle)** : mercredis scolaires de 14h à 17h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / G.D.F. : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00
- **Rencitezen** : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalement-avec-rencitezen-rennes>



Mesdames, Messieurs,

En mars 2020, la liste Transition citoyenne pour Saint-Armel s'est présentée aux élections municipales avec beaucoup d'envies et d'idées pour la commune, et vous nous avez choisis pour vous représenter pendant 6 ans. Notre mandat prendra fin en mars 2026, mois durant lequel se dérouleront les prochaines élections municipales.

Nous avons tous pris très au sérieux cet engagement que vous nous avez confié et nous avons fait de notre mieux pour honorer notre feuille de route présentée au moment des élections. La grande majorité de ces projets sont devenus réalité ou en passe de l'être. Ainsi nous avons redonné des marges financières à la commune et porter des projets d'équipements ambitieux (pôle enfance, tiers-lieu, terrain multi-sports, ombrières photovoltaïques et boucle d'auto-consommation, rénovation du bar et de la poste avec Archipel). Nous vous présentons dans ce numéro notre bilan de fin de mandat afin de ne pas interférer avec la campagne électorale qui démarre au 1er septembre. Nous le partageons bien évidemment avec les agents qui œuvrent au quotidien au service de la commune.

Même si ce mandat a été maintes fois difficile, il représente pour moi l'expérience la plus enrichissante qu'il m'ait été donné de vivre, avec la chance de pouvoir œuvrer pour le service public. Je vous en remercie profondément. Néanmoins, je ne me présenterai pas aux prochaines élections municipales, et la majorité des élus de notre liste ne se représentera pas non plus.

Comme l'indiquait notre nom de liste Transition citoyenne, nous avons pour ambition d'expérimenter une nouvelle forme de gestion de la commune en vous impliquant. Nous avons mené de nombreux ateliers de co-construction avec vous, testé le tirage au sort, et constaté qu'il était à la fois possible et profitable de partager la décision au-delà du cercle d'élus. Nous espérons avoir fait germer des graines de démocratie participative à Saint-Armel. Parce qu'il nous semble important de désacraliser la place de l' élu en général, et en particulier celle du maire, pour sortir de cette vision de l'homme ou de la femme providentielle, et donner toute sa place à la richesse d'un collectif, habitants y compris.

Etre élu est très engageant, et nous nous sommes pleinement engagés en investissant beaucoup d'énergie pour faire évoluer notre commune. Nous souhaitons maintenant laisser la place à une équipe avec une énergie et des idées neuves. Aussi, j'encourage tous les curieux mais aussi tous les critiques à prendre leur part et à s'engager. Plus nous serons nombreux à vivre cette expérience de l'intérieur, plus nous ferons preuve d'attention au bien commun et serons à l'écoute des contraintes d'une collectivité, pour sortir du si simple "YAKAFOKON".

Nous nous tenons à disposition de ceux qui s'interrogent sur cet engagement pour échanger sur cette expérience unique !

Je vous souhaite à tous un bel été ressourçant ! Rendez-vous à la rentrée pour la seconde édition du Festival Klub Norzh enrichie d'un fest-noz le vendredi soir, puis pour le forum des associations.

Morgane Madiot,
Maire

Fermeture de la mairie

Pendant la période estivale, la mairie sera fermée les samedis du 19 juillet au 16 août inclus.

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Bernard Simon, élu municipal de Saint-Armel de 1995 à 2008. Durant son second mandat, entre 2001 et 2008, M. Simon a occupé un poste d'adjoint avec pour délégation l'enfance, la jeunesse, le sport et la vie associative ; il s'est, notamment, beaucoup engagé dans ce dernier secteur en étant à l'origine de la mise en place de l'ancien comité de gestion du complexe sportif. Durant cette période, M. Simon a également effectué, au quotidien, un travail partenarial de qualité avec les agents sous sa responsabilité et c'est également lui qui a été en charge du dossier de l'aire de jeux de la rue des Violettes, qui a été créée en 2006. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ LE LUNDI 2 JUIN 2025

Le 2 juin à l'Hôtel de Rennes Métropole a été signé le Contrat local de santé (CLS) en présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Présidente de Rennes Métropole et d'Elise Noguéra, Directrice de l'Agence Régionale de Santé Bretagne et les différents partenaires impliqués.

Il concerne l'ensemble du territoire de Rennes Métropole, à savoir les 43 communes.

Une table ronde avec Eve Schoumacker, Vice-présidente de Rennes Métropole à la Proximité, Politique des temps, Innovation sociale et Santé ; David Legoff, Directeur départemental de l'ARS ; et Yannick Nadesan, adjoint à la ville de Rennes à la Santé

a permis de préciser les enjeux et les actions inscrites dans le Contrat local de santé.

Les 25 membres du comité de pilotage et la ville de Rennes mettent en place des plans et stratégies ayant un impact sur de nombreux facteurs de Santé : qualité de l'air, habitat, éducation, alimentation, les publics précaires la santé mentale etc... contribuant à inscrire la santé dans toutes les politiques publiques.

Les enjeux et actions du contrat Local de santé et la culture commune autour de la santé sont déclinés en 27 points impliquant les communes de la Métropole et la ville de Rennes.

SAINT-ARMEL TÉMOIGNE LORS DE LA CONFÉRENCE LOCALE DU CLIMAT DE RENNES MÉTROPOLE, LE JEUDI 22 MAI DERNIER

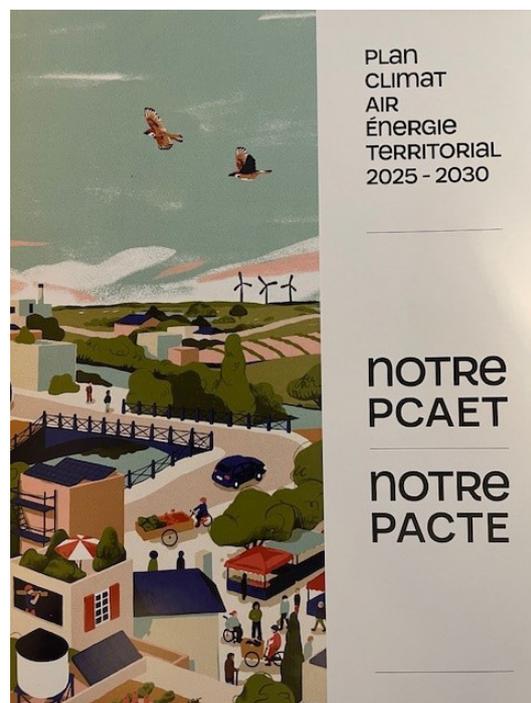
Tous les ans, Rennes Métropole organise une conférence pour présenter les avancements des projets liés au réchauffement climatique et faire des retours d'expérience des entreprises et des communes actives sur ce sujet.

Avec l'installation de nos ombrières à l'Arzhel (produisant de l'électricité à partir des panneaux solaires et alimentant nos bâtiments communaux) et de la cuve de récupération de l'eau de pluie sur ces installations, nous avons pu offrir un témoignage d'un projet réussi et suscitant l'adhésion de tous.

C'était également l'occasion pour Rennes Métropole et Nathalie Appéré de présenter le nouveau Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Celui-ci fixe un cap commun pour limiter notre impact sur le climat et nous adapter au changement climatique. C'est un projet de territoire qui repose sur des changements profonds et durables, tout en réduisant les inégalités et en améliorant la qualité de vie des habitants. Il englobe les autres stratégies métropolitaines concernant la transition écologique : eau et biodiversité, économie circulaire, alimentation et agriculture durables.

C'est un document adopté pour six ans. Le premier PCAET couvrait la période 2019-2024. Une nouvelle version (2025-2030) a été votée en conseil métropolitain en janvier 2025. Elle fait l'objet de consultations réglementaires, avant une adoption définitive à l'automne 2025.

Pour plus de détails sur la conférence ainsi que sur le PCAET, rendez-vous en ligne : <https://environnement-sante.metropole.rennes.fr/plan-climat/>.



REMISE DE CLÉS DE LA MINOTERIE

Le mardi 6 mai 2025, une cérémonie de remise des clés a permis d'accueillir les nouveaux habitants du collectif situé rue de la Mairie, autrefois la Minoterie. Les habitants se sont vus remettre la clé de leur logement, et ont pu visionner une vidéo sur l'histoire du bâtiment, sa destruction puis la construction du bâtiment actuel.

Pour accéder à la vidéo, suivre le lien : https://www.youtube.com/watch?v=-3c6D8NA_Ww&t=104s.



PRENDRE LE POUVOIR POUR LE PARTAGER : EXPÉRIENCES ET APPRENTISSAGES DES COMMUNES PARTICIPATIVES 2020-2026

Les élus de Saint-Armel ont contribué par leur retour d'expériences à l'écriture d'un rapport inédit sur la démocratie locale réinventée par les communes participatives. Nous partageons ici le lien vers ce rapport qui pourrait intéresser les candidats aux prochaines élections municipales.

Alors que la démocratie représentative traverse une crise de confiance profonde, plus de 60 communes en France ont choisi une autre voie depuis les élections municipales de 2020 : celle d'une démocratie locale vivante, partagée et transformatrice. Le rapport « Prendre le pouvoir pour le partager », porté par la coopérative Fréquence Commune, documente cette aventure collective et inédite, marquée par la montée en puissance d'une alternative politique

locale fondée sur une démocratie plus directe et délibérative, bien au-delà de la simple participation citoyenne.

Fruit de plus d'un an d'enquête de terrain, plus de 100 entretiens individuels et d'une immersion dans la réalité de 21 communes participatives, ce rapport de 290 pages donne à voir les pratiques, les défis et les apprentissages de celles et ceux qui, à l'échelle municipale, ont tenté de faire de la politique autrement. Ce rapport propose une analyse dense de 21 communes (grandes et petites) qui ont tenté de réinventer l'action publique locale. Assemblées citoyennes décisionnaires, conseils municipaux élargis à des non-élus, réorganisations internes plus horizontales, l'aménagement urbain ou encore la sécurité alimentaire : autant d'expérimentations concrètes,

parfois radicales, dont ce rapport tire les enseignements – sans occulter les échecs, les limites ni les tensions rencontrées.

Ce rapport est écrit par Élisabeth Dau, spécialiste des dynamiques démocratiques locales et du municipalisme depuis 15 ans, Léa Legras et Cléa Fache, toutes deux chargées d'étude au sein de la coopérative Fréquence Commune. Ces dernières ont co-fondé le projet Climate Change – Commons and Radical Democracy in Europe, un tour d'Europe de 4 mois pour aller à la rencontre d'acteur·rices sur la démocratie locale et les communs.

Pour en savoir plus : <https://www.actionscommunes.org/2025/05/12/prendre-le-pouvoir-pour-le-partager/>

TIERS-LIEU : LE HANGAR À PROJETS, LAURÉAT DE L'APPEL A PROJETS MÉTROPOLITAIN



Cérémonie des lauréats de "Nos lieux communs"

La cérémonie de remise des lauréats de l'appel à projets métropolitain "Nos lieux communs" a eu lieu le mercredi 18 juin dernier en présence de Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole. Les représentants des communes, ainsi que les futurs porteurs de projets étaient également présents. Après un rapide discours sur l'appel à projets, les lauréats ont été nommés : pour Saint-Armel, c'est le Hangar à Projets, seul projet soumis au vote pour notre commune, qui a été élu avec 301 votes.

Une restitution du projet au marché des beaux jours

Pour diffuser l'information aux habitants, l'assistance à maîtrise d'ouvrage employée par la mairie est venue lors du marché des beaux jours présenter le projet : exposition, explications, photos et maquette... les habitants curieux ont pu avoir des réponses à leurs questions avec un grand sourire grâce à Alice et Maurane du Facteur Urbain, urbanistes engagées sur la sphère démarche participative du projet. L'intérêt était de présenter le travail déjà accompli avec les porteurs de projets, montrer l'ampleur et la teneur des travaux... le tout dans une ambiance chaleureuse !



**ATTENTION
CHANTIER !**



Le projet de requalification de voirie, programmé dans le cadre de la programmation pluri-annuelle des investissements 2021-2026, concerne le chemin de la Ry, la rue de la Mairie, une partie de la rue de Rennes, la rue du Gros Chêne et les abords du pôle gare dont le passage à niveau.

La démarche participative menée du printemps à l'automne 2024 dans la continuité des réflexions sur le projet du pôle enfance a associé de nombreux riverains et habitants. Elle a abouti à proposer, notamment :

- **la transformation** du chemin de la Ry, en une voie apaisée à sens unique,
- **l'aménagement** d'un nouveau parvis d'entrée de l'école des Boschoux (côté extension du pôle enfance, sur Chemin de la Ry),
- **la création** d'une sente piétonne entre le pôle enfance et la rue des Monts d'Arrée,
- **la réflexion** totale de la rue de la mairie et la sécurisation des abords du passage à niveau.

Le projet intègre également la remise à niveau du réseau d'éclairage public, des réseaux d'eau et le remplacement des candélabres avec leur passage en source d'éclairage à LED rue de la mairie et chemin de la Ry.

Le moment de la concrétisation des travaux arrive. Leur durée globale est estimée à un peu plus d'un an. Leur réalisation va nécessiter des modifications des conditions de circulation et de desserte des logements, commerces et activités situés dans le périmètre des travaux et ses abords immédiats.

Néanmoins, l'ouverture de la rue des Monts d'Arrée va permettre de mettre en place des déviations locales pendant les travaux de la rue de la Mairie.

Ces travaux vont impacter fortement les habitudes de déplacements, notamment pendant la période des travaux rue de la mairie et passage à niveau de Janvier à Juillet 2026. Pendant la durée des travaux la communication « chantier » sera assurée par Rennes métropole, et la signalisation de « chantier » par les entreprises retenues pour la réalisation des travaux.

Une réunion publique d'information sur la consistance des travaux, le phasage et les mesures relatives à nos déplacements aura lieu le mardi 16 septembre à 19h à l'Arzhel.

Planning prévisionnel :

- mi-octobre – mi-novembre 2025 : travaux de réalisation de la sente piétonne,
- mi-octobre – fin décembre 2025 : travaux sur les réseaux d'assainissement et réalisation du parvis pôle enfance sur chemin de la Ry,
- janvier – mi-avril 2026 : travaux réseaux et voirie sur rue de la Mairie,
- mi avril – début juillet 2026 : travaux autour du passage à niveau,
- juillet – novembre 2026 : création des nouveaux arrêts de bus sur Rue de Rennes, et travaux de voirie pour mise en configuration définitive du chemin de la Ry.

APPEL À VOLONTAIRES : RELANCE PEDIBUS



Les travaux à venir vont rendre, pour plusieurs mois, plus difficile l'accès à l'école pour ceux qui y viennent en voiture. Aussi nous proposons d'étudier avec vous la mise en place d'une alternative avec la relance du projet de pedibus. Nous avons essayé de mettre en place ce système en 2022 sans succès. Les prochaines conditions de circulation sont l'occasion de tester à nouveau ce dispositif créateur de lien et vertueux d'un point de vue environnemental. Cependant, il est nécessaire que chacun accepte de donner un peu de son temps afin qu'il y ait un roulement. Aussi nous faisons appel aux volontaires pour étudier et organiser ces déplacements. Que vous soyez parents, retraités ou que vous ayez du temps, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie !

RETOUR SUR LA RENCONTRE ENTRE RENNES MÉTROPOLE, MARC SA ET LES RIVERAINS DU PROJET

Le 14 mai dernier, les représentants de l'entreprise de travaux publics MARC SA, en présence de M. Jean-Marc Legagneur, Vice-Président Métropolitain délégué au commerce, à l'artisanat et aux zones d'activité, ont présenté aux riverains un point d'avancement de leur projet d'implantation sur l'ancien terrain de la Cooperl, situé au sein de la ZA des Mottais. Étaient également présents, des élus communaux de la majorité et de la minorité.

Vous pouvez retrouver le document de présentation projeté lors de cette rencontre sur le site de la commune, ou bien via le QR code suivant :



Cadre de vie ■■■

LES BORNES LE RELAIS

Face aux nombreux dépôts de déchets sauvages route de Rennes au pied de la borne le Relais et du point verre, nous avons pris contact avec Le Relais pour réfléchir au déplacement de la borne. Un nouveau positionnement dans des espaces moins passants, plus au cœur des quartiers et sans proximité directe d'un point verre devrait permettre d'éviter l'effet « zone déchets » qui favorise les incivilités.

Deux nouveaux endroits ont été identifiés (avec difficulté) pour remplacer celui rue de Rennes :

- Rue des Rosiers
- à l'angle de la rue Noël du Fail et de la rue Maurice Ravel

Nous vous rappelons que si la borne est pleine, il convient de rapporter les sacs chez soi et de les déposer une autre fois. Les équipes viennent une fois par semaine vider les bornes.

LES CONSIGNES DE DÉPÔT



-  **DÉPOSER DU LINGE PROPRE ET SEC, NEUF OU ABÎMÉ, NON MOUILLÉ ET NON SOUILLÉ**
-  **UTILISER DES SACS FERMÉS DE 30 L MAXIMUM**
-  **PAS DE VRAC POUR FACILITER LA COLLECTE ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DU LINGE**
-  **NE DÉPOSEZ PAS VOS SACS AUX PIEDS DU CONTENEUR SVP**

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Grande affluence au monument aux morts



Les CM1-CM2 applaudissent après le Chant des partisans

Un long convoi, escorté par la gendarmerie, et comprenant un SUV militaire, des jeeps, et des véhicules anciens, dont une traction avant, véhicule emblématique de la Résistance, a transporté les anciens combattants et des élèves de l'école jusqu'à la stèle des Résistants tués au lieu-dit La Jaille. La maire, Morgane Madiot, y a déposé la gerbe municipale. La commémoration s'est poursuivie au monument aux Morts, sur une place de l'église bondée, où ont résonné le Chant des partisans, entonné par une classe de CM1-CM2, la sonnerie aux morts, puis la Marseillaise. Une exposition de véhicules dont un Griffon de dépannage du 2e Régiment du matériel, un tracteur de 1956, de l'armement moderne, des collections d'objets de musée, ont complété cet événement organisé par les anciens combattants et soutenu financièrement et matériellement par la municipalité. La quête au profit du Bleu et de France a rapporté 96 €.



BILAN DE MANDAT 2020-2026

Retour en images

Les six dernières années ont été marquées par de nombreux projets pour notre commune. Les sujets qui nous tenaient le plus à coeur, et qui étaient le fondement de notre profession de foi, ont pu se concrétiser ou sont en cours de réalisation. Voici un rapide retour en images de toutes les avancées marquantes de ce mandat où, autour de projets structurants pour la commune, s'entremêlent de multiples actions pour embellir votre quotidien.

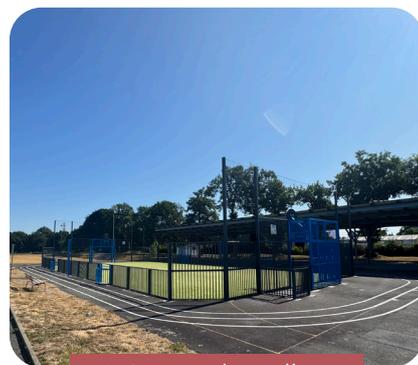
Équipements publics



Regroupement des services enfance dans un pôle mutualisé avec deux nouvelles classes et nouveau restaurant scolaire/ALSH



Acquisition d'un bâtiment pour un tiers-lieu en coeur de bourg



Mise en place d'un terrain multisports



Rénovation de l'accueil de la mairie



Remplacement des pylônes électriques du terrain de foot par des pylônes à LED



Engagement de la rénovation énergétique de l'école avec délégation auprès du SDE (en cours)

Patrimoine urbain et paysager



Rénovation programmée de l'ancien bar et de l'ancienne poste



Réalisation d'un plan guide pour une intégration urbaine harmonieuse et une mise en valeur du patrimoine paysager communal



Création d'une sente piétonne pour connecter la rue des Monts d'Arrée à la future école



Développement de la canopée et plantation d'arbres fruitiers en libre-service



Étude du site de Chambière par des étudiants et organisation d'une visite guidée publique

Aménagements extérieurs



Installation de bancs et tables dans l'espace public pour une meilleure appropriation par ses habitants



Aménagement d'une nouvelle aire de jeux



Études métropolitaines en concertation avec la population pour l'aménagement et la végétalisation des voiries, stationnements et du parvis autour de l'école et du pôle gare



Communication via les réseaux sociaux communaux et d'une application communale à venir



Passage à un service "self" pour les élémentaires



Système de réservation anticipée des repas et accueils périscolaires pour moins de gaspillage alimentaire et une meilleure organisation des services



Mise en place des Z'anim du soir pour les enfants après l'école



Création d'une dynamique de tiers-lieu avec les associations et habitants



Ateliers de concertation avec les habitants sur de nombreux sujets (près de 45 ateliers sur le mandat) et chantiers participatifs de peinture avec les parents d'élèves



Adoption d'une charte de gouvernance innovante basée sur une prise de décision partagée, dont a découlé la mise en place de groupes de travail ouverts aux habitants



Partenariats entre les associations et l'école des Boschoux (Armel rando, Dragons, Les pieds s'en mêlent)



Convention d'utilisation de l'espace public par des collectifs d'habitants

Associations & Culture



Application de critères transparents et équitables pour l'attribution des subventions



Accompagnement de deux nouveaux festivals, participation à la nuit de la lecture et à la fête de la science



Gratuité des emprunts à la bibliothèque et embauche d'un agent référent & lecture aux élèves



Développement du rayonnement du SUET avec de nombreuses participations dans les communes et ouverture de classes "orchestre à l'école"



Adhésion à la carte Sortir! et mise en place des quotients familiaux au SUET



Animations avec les communes du secteur sur la semaine bleue, la semaine du handicap et un tournoi intercommunal

Cadre de vie



Adhésion au dispositif éco-garde en charge des médiations et de la préservation du cadre de vie



Création de marchés saisonniers pour Noël et les beaux jours, et développement du commerce ambulant (accueil de fruits & légumes, bières, nourriture belge...)



Féminisation des noms de rue en application de la charte égalité Homme-Femme signée avec la métropole



Sensibilisation à la gestion des déchets avec le World Clean Up day, broyage des végétaux, tri des déchets organiques dans les services et notamment à la cantine



Création d'une voie verte piétons-vélos sécurisée vers Vern-sur-Seiche et Bourbarré



Promotion des déplacements à vélo avec Mai à Vélo et diverses actions autour de ce mode de déplacement (réparation, balades à vélo...)



Emploi de matériaux renouvelables dans les projets d'équipements publics (ossature bois, terre crue...)



Travail avec Viabilis pour conserver les fossés et haies et pour réduire l'empreinte écologique de nouvelles constructions



Installation d'ombrières photovoltaïques sur le boulodrome et le parking de l'Arzhel, avec installation d'un récupérateur d'eau



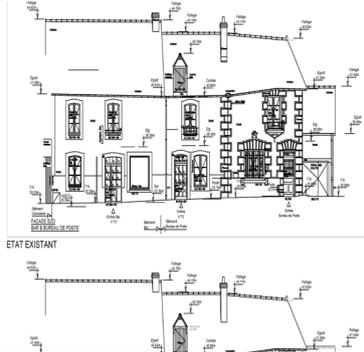
Réduction des consommations internes d'eau, de gaz et d'électricité avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique depuis 2022



Modification des contrats d'électricité vers des fournisseurs d'énergie verte pour tous les bâtiments communaux



Réalisation d'un diagnostic commercial et projet de nouvelles cellules commerciales chemin de la gare



Travail avec les bailleurs sociaux pour la création de nouveaux logements sociaux



Mise en place du dispositif "cantine à 1 euro" pour les familles les moins aisées



Mise en place d'une convention de territoire globale (CTG) avec les communes du secteur pour renforcer la cohésion sociale et mutualiser les actions



Signature de la convention "obsèques dignes" pour les personnes isolées ou sans ressources



Redressement des finances communales et travail sur le subventionnement des projets communaux (1,8 million d'euros cumulé sur le mandat)



Mise en place d'un règlement intérieur pour les agents et des lignes directrices de gestion des ressources humaines communales



Renfort des équipes et du plan de formation

GRUPE SCOLAIRE LES BOSCHAUX



Danse tes émotions

Tous les vendredis de mars à juin, les élèves des 2 classes de MS/ GS ont pu bénéficier de l'intervention de Christelle, professeur de danse du SUET de Vern. Ils ont cherché et trouvé des idées pour représenter les émotions avec le corps. En fonction des différentes musiques, ils ont inventé des mouvements, des déplacements en lien avec leurs émotions. Un beau projet !

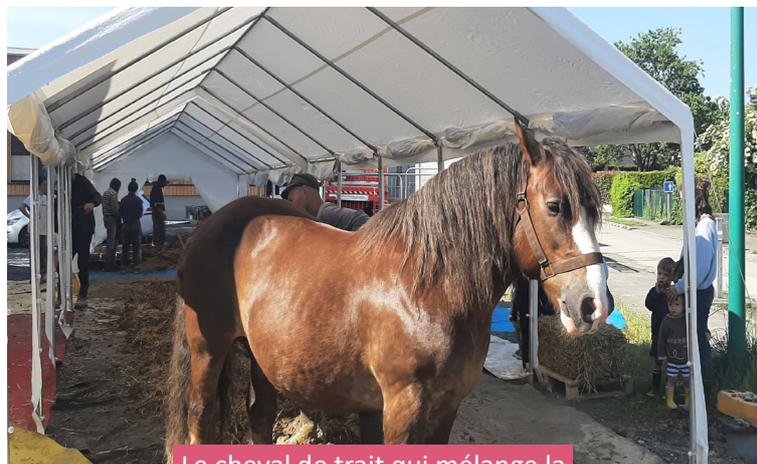
Visite à la ferme

Les 4 classes de maternelles sont allées découvrir le monde agricole à la ferme pédagogique de Taillis. Ils ont découvert les animaux de la ferme et le travail des agriculteurs. Une très belle journée pour tous !



CHANTIER TERRE CRUE

Les nouveaux bâtiments du pôle enfance accueilleront 2 murs d'adobes (briques de terre crue séchées). Les Armétiens sont venus nombreux assister au mélange de la terre et de la paille par un cheval et aux explications d'Emmaüs terre sur l'utilisation et le façonnage de ces briques. Puis les enfants de l'école ont fabriqué et personnalisé ces briques avec grand plaisir.



Le cheval de trait qui mélange la terre et la paille



Les enfants en pleine confection de briques



PLAN CANICULE

Afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, la ville de Saint-Armel élabore un plan de prévention à destination des personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées.

Vous habitez Saint-Armel, vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans, vous êtes en situation de handicap ou vous avez des problèmes de santé vous êtes isolée géographiquement et/ou familialement, n'hésitez pas à vous faire connaître en contactant la Mairie au 02 99 62 71 58.

Il s'agit d'une démarche volontaire de votre part. Nous évaluerons ensemble votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours en cas de canicule. La solidarité est l'affaire de tous et vous pouvez compter sur nous !



Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :

- Buvez régulièrement de l'eau,
- Maintenez votre logement au frais : fermez les fenêtres et volets la journée,
- Mouillez-vous le corps,
- Ne buvez pas d'alcool,
- Évitez les efforts physiques,
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes,
- Et surtout, donnez et prenez des nouvelles de vos proches.

→ **Contact : 02 99 62 71 58**
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

INSCRIPTIONS BREIZHGO



C'est le moment de penser à la rentrée !

Les inscriptions au transport scolaire BreizhGo ouvrent le 2 juin 2025 sur le site : www.breizhgo.bzh.

Attention : toute inscription après le 17 juillet 2025 entraînera une majoration de 40 € par famille.

Pour une première inscription ou un renouvellement, la démarche est simple, rapide et 100 % en ligne.

Une photo d'identité est obligatoire lors de l'inscription.

En cas de besoin, la centrale d'appel BreizhGo est joignable du lundi au samedi, de 8h à 20h, au 02 99 300 300.

Plus d'infos : www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.) et jamais en forêt.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

PROLIFÉRATION DE RONGEURS

Récemment, plusieurs signalements ont été rapportés en mairie concernant la prolifération de rats. En effet, des études révèlent que le changement climatique favorise la prolifération des rats, ceux-ci causant de nombreux problèmes sanitaires et urbains.

Les services techniques sont intervenus pour effectuer du broyage dans les lieux nous ayant été signalés. Ceci a permis de déloger une partie des rongeurs, mais le problème peut persister.

Si vous êtes confrontés à ce genre de problèmes, merci de suivre les recommandations suivantes :

- Ne pas laisser de déchets végétaux en tas dans son jardin mais préférez le mulching ou l'étalement au pied des haies ;
- Porter une attention particulière aux interstices (terrasses, murs...) qui peuvent être les points d'entrée et de sortie des rongeurs
- Penser à bien enfermer tout les déchets disposés dans les conteneurs poubelles dans des sacs et s'assurer qu'ils ne soient pas percés ;
- Éviter tout contact avec l'animal.

RETOUR EN IMAGES DES ÉVÉNEMENTS DE MAI ET JUIN



Le marché des beaux jours a réuni trente exposants malgré la chaleur écrasante ! Plusieurs artistes, notamment de jeunes artistes du SUET ont animé la soirée



© Arnaud Vallée

Les élèves du SUET ont ouvert le bal avec des morceaux de flûte traversière qui ont conquis le public!



© Arnaud Vallée

Une clôture du Week-end à la Rue endiablée avec les Shérifs ! Plus de 600 spectateurs étaient présents, un grand merci !

FESTIVAL KLUB NORZH

Le festival Klub Norzh revient pour une deuxième édition, les 29 et 30 août à L'Arzhel !

Au programme : un fest-noz en extérieur vendredi soir et des DJ set samedi de 16h à 03h. Retrouvez la programmation complète sur nos réseaux sociaux et sur helloasso.com/associations/klub-norzh.

Vendredi soir (Fest-Noz) :

Poann Benn
Maela Ag Anouk
Duo Le Flem / François
Kelt'Duo

Samedi soir (Open Air DJ sets) :

Mercibor
La Simonetta
Until (Blooming Again B2B Provøc)
Löwin B2B Quatsi
Kiwi
Nicolooo
Pesnouf
Marie Poppers

Buvette, restauration et camping sur place, on vous attend nombreux pour danser et fêter la fin de l'été !

→ Si vous souhaitez être bénévole lors du festival, contactez-nous sur nos réseaux sociaux @klub.norzh !

KLUB NORZH
Festival

29 AOÛT
FEST NOZ
En plein air 19h - 00h

30 AOÛT
OPEN AIR
DJ SETS - 16h - 03h

L'Arzhel
À Saint-Armel

Billetterie sur helloasso.com

Écoutez-moi et dansez-vous !



LES ACTUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fermeture estivale de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 19 juillet au 27 août. Le temps de faire le plein de nouveautés pour la rentrée !

EXPOSITION GROSSE BÊTISE



Dans le cadre du lancement du Prix Mosaïque en BD qui sera lancé en septembre, la bibliothèque accueillera l'exposition "Grosse Bêtise" autour de la BD dès le mois de septembre !

Le coup de cœur



Merci, Grazie, Thank you c'est d'abord l'histoire de Gina, une petite vieille dame habitant Paris, d'apparence innocente mais qui cache un secret : tous les mois, elle va jouer au casino. Un jour, c'est le jackpot, mais elle se rappelle d'une prédiction qu'une voyante lui avait faite, des années auparavant : le jour où elle gagnera une grosse somme d'argent, elle ne vivra plus très longtemps.

Elle décide alors de tout laisser derrière elle : sa petite fille Chloé et sa voisine déjantée Olga, pour partir à la recherche de toutes les personnes l'ayant aidée dans sa vie, de près ou de loin, consciemment ou non. Inquiètes de sa disparition, Chloé et Olga se lancent à sa recherche, et se retrouvent à New-York. Alors va s'en suivre des histoires bouleversantes sur le passé de Gina, mais aussi des autres personnages...

Ce roman est une petite parenthèse agréable en ce début d'été, touchant et émouvant à certains moments, drôle parfois, relatant différents épisodes parfois méconnus de l'histoire, par lesquels Gina est passée. Une histoire de secrets de famille, tout en légèreté. A lire le temps d'un après-midi au soleil !

BULLE D'ASS MAT

Du 3 mars au 13 juin s'est déroulé le prix "Bulle d'Ass Mat", qui avait sélectionné 10 ouvrages à destination des 0-3 ans. Le prix étant terminé, nous aurons bientôt les résultats et le lauréat du prix.

Portrait d'un professionnel



UNE TORTUE DANS LA CUISINE... ET DES DOUCEURS PLEIN LE COEUR !

Laëtitia, Armélienne depuis plus de 9 ans, passionnée de pâtisserie depuis toujours, et désormais cheffe d'entreprise sucrée ! Son aventure commence, comme beaucoup de belles histoires, par une révélation. Après plus de 10 ans derrière un bureau à jongler avec les chiffres et les dossiers, elle a décidé de troquer ses stylos contre des maryses et de suivre la voix (et la voie) du sucre. Un bilan de compétences, un CAP Pâtisserie en poche, et surtout, une envie folle de faire plaisir autrement : "Une Tortue dans la Cuisine" est née !

Une pâtisserie inclusive, locale et pleine de sens

Chez elle, pas question de laisser qui que ce soit sur le bord du plat : si vous êtes végétarien, intolérants au gluten, au lactose, vous êtes les bienvenus !

Laëtitia propose des tartes, gâteaux personnalisés (anniversaire, mariage, baptême... quel que soit votre événement vous pouvez compter sur elle), biscuits et autres douceurs qui s'adaptent aux régimes alimentaires de chacun... sans jamais sacrifier le goût. Les produits locaux et de saison sont privilégiés, en collaboration avec des producteurs de la région.

Pour commander ou papoter sucré

Si vous avez une idée folle ou une envie très précise, je suis toujours partante pour relever des défis gourmands !

→ **Contact** : 07.69.00.51.11.

contact@unetortuedanslacuisine.bzh

@unetortuedanslacuisine35 sur Facebook et Instagram

Site internet : www.unetortuedanslacuisine.bzh



KAZANOU

Après la trêve estivale, les activités régulières de Kazanou reprendront en septembre :

Les ateliers sont ouverts à tous. Le principe est l'échange de savoirs, d'idées, la réutilisation de matériaux et la convivialité.

Atelier couture, crochet, tricot à compter du jeudi 4 septembre, au Club House de 14H30 à 17H30, tous les quinze jours (4 septembre - 18 septembre - 2 octobre et 16 octobre).

→ **Contact** : Jacqueline au 07 80 55 71 93

L'atelier bois, le jeudi également à compter du jeudi 11 septembre, tous les quinze jours. 12 rue du VAL.

→ **Contact** : Jean Michel au 06 77 14 69 65

Soirées Tarot : Chaque mercredi à partir de 20h au Club House

→ **Contact** : Olivier Evano au 07 70 27 74 29

Kazanou participera au forum des associations le vendredi 5 septembre et l'atelier couture proposera, au Club House, une exposition des œuvres réalisées dans le courant de l'année pour l'établissement Elisabeth Zucman de Chartres de Bretagne (accueil d'enfants en situation de handicap) et aussi des revues, cahiers de couture, vêtements des années 20 et des années 50 -60...

Si vous retrouvez des « trésors » dans vos placards, n'hésitez pas à nous contacter.

Bel été à vous.

Suivez nous sur FB : <https://www.facebook.com/KazanouSaintArmel>.

SABAD

C'est le temps du bilan pour nous aussi les badistes de St Armel... Encore une belle année pour nous où nos capitaines préférés ont bien mené notre équipe Loisirs et notre équipe en championnat départemental, avec peut être une montée de D4 à D3... Suspens !!!

Nous avons toujours autant de plaisir à nous retrouver sur les terrains et lors de nos différentes soirées en jouant ou pas au badminton !

Le club accueille de nouveaux joueurs régulièrement. Alors si cela vous tente de venir essayer, vous êtes les bienvenus sur les mois de juin et juillet.

Les entrainements sont maintenus tout l'été. À très bientôt sur nos terrains les mardis et vendredis à 21h ou le samedi à 10h.

→ **Contact** : Antoinette

Sabad35@gmail.com

Instagram : @saintarmelbadminton



ASSOCIATION ENSEMBLE POUR BIEN VIVRE À SAINT-ARMEL

POURQUOI ?

Le 14 mai nous avons participé à une réunion de présentation du projet de l'entreprise MARC SA. Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro de l'Echo, ce projet a évolué afin que les activités les plus nuisantes se fassent à l'ouest le long de la 2x2 voies.

Compte tenu de ce fait, l'entreprise estime qu'il n'est plus nécessaire que le concassage des matériaux s'effectue sous abri. Nous en sommes très étonnés d'autant plus que juste en face, à Bourgbarré, l'entreprise ENEREIZH qui va bientôt générer le même genre de pollution (poussières de silice), devra le faire dans un bâtiment étanche. Ce projet a été soumis à une enquête publique au mois de mars.

Dès lors, POURQUOI le projet MARC SA n'est-il pas soumis à enquête sachant qu'un risque sanitaire de pollution de l'air est réel ???

Si vous aussi cela vous choque, n'hésitez pas à nous rejoindre via nos réseaux et à venir nous rencontrer en septembre prochain au forum des associations.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été.

→ **Contact** : ebvstarmel35@gmail.com

EBV Saint Armel 35

Association EBV, 2 allée du Chemin Rouge, 35230 SAINT-ARMEL



LES P'TITS LUTINS

Le recyclage, la seconde main sont les préoccupations de tous aujourd'hui !

Mettez votre pierre à l'édifice en participant à la 4ème édition de la BRADERIE-PUERICULTURE.

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

Organisée par l'association des p'tits lutins de Saint-Armel.

À cette occasion vous pourrez vider vos placards, trouver des vêtements, matériels, jouets, jeux : donner une nouvelle vie à tous ces objets !

La braderie aura lieu salle de l'Arzhel. Le nombre d'emplacements sera de 115. L'argent récolté servira à financer des activités ludiques, culturelles et éducatives pour les enfants gardés par les assistantes maternelles de l'association. Ateliers créatifs, sorties pédagogiques, animations musicales... Chaque euro dépensé contribuera au bonheur et à l'éveil des tout-petits.

Vous voulez réserver un emplacement, c'est simple :

- sur helloasso en scannant le QR code suivant :

- ou en suivant le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/les-ptits-lutins-saint-armel/evenements/braderie-puericulture>.

- ou par mail lesptitslutinssaintarmel@gmail.com.

-ou par téléphone/SMS au 06 21 47 18 51 (sem 8h/19h)



EXPRESSION de la MINORITÉ

Alerte à toutes et tous,

La SA Marc va s'implanter à Saint Armel .

Après la dernière réunion où se retrouvait l'ensemble des intervenants aucune clarification n'apparaît à ce jour.

Il est indispensable qu'une réunion publique soit organisée pour l'ensemble de la population.

Pour rappel il s'agit de concassage de béton qui se déroulerait en plein air avec rejets de particules fines dont la silice et qui, avec les vents porteurs, se dirigeraient vers l'ensemble de notre territoire et plus particulièrement vers l'école.

Le site concerné se trouve à courte distance des premières habitations et les effets indésirables nous impacteront toutes et tous.

Au vu de l'avancement du projet il est indispensable que cette réunion soit programmée au plus vite.

La minorité

Taxi Jimmy
Toutes distances - Gares - Aéroports
Transport Médical assis - Privés - Professionnels



07 64 00 98 57
Taxijimmy.rennes@hotmail.com

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE



DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 70 66

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER



Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Amélie
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

@aurelinktattoo

CABINET IMMOBILIER

BARTH



Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

LORHO-MAT SAINT-ARMEL

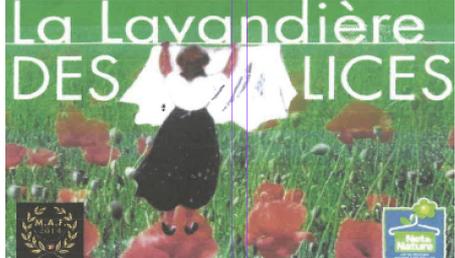
MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS



PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

La Lavandière DES LICES



PAYSAGISTE

EURL PESTEL David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39

www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

Agenda

JUILLET 2025

11 juillet

Conseil municipal - Salle du conseil, 19h30

AOÛT 2025

Du 29 au 30 août

Festival Klub Norzh - Espace Arzhel

SEPTEMBRE 2025

5 septembre

Forum des associations- Espace Arzhel, de 16h30 à 19h30

16 septembre

Réunion travaux de voirie - Espace Arzhel, 19h

20 septembre

Café littéraire - Bibliothèque le Chat'Pitre, 10h



KLUB NORZH
festival

29 AOÛT
FEST NOZ
En plein air 19h - 00h

30 AOÛT
OPEN AIR
DJ SETS - 16h - 03h

L'Arzhel
À Saint-Armel

Billetterie sur
helloasso.com



Écoutez-moi et dansez-vous !


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Ayons les bons réflexes :
une cigarette s'écrase dans un cendrier.

feux-foret.gouv.fr



Forum des associations

Espace Arzhel
16h30 - 19h30

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025